

Boves

"Actus"

tellement nature !



Boves

"Actus"

sommaire

	ÉDITO DU MAIRE	
	ÉVÉNEMENTS PASSÉS	
	• Parcours archéologique, les 6 et 13 septembre	3
	• Pièce de théâtre « Lit d'embrouilles », le 20 septembre	3
	• Exposition de postes radios des années 1918 à 1985, les 11 et 12 octobre	3
	• 4 ^{ème} anniversaire du marché de plein air, le 12 octobre	3
	• Repas dansant des aînés, le 15 octobre	3
	• Remise des prix du concours des maisons fleuries, le 17 octobre	4
	• Commémoration du 11 novembre	4
	• Pièce de théâtre, « Le banquet de la Saint-Cécile », le 18 novembre	4
	• Pièce de théâtre « Ferme sous Hôtes Tension », le 22 novembre	4
	• Dégustation de vin chaud et de chocolat chaud au marché de plein air, le 7 décembre	4
	BRÈVES DU CONSEIL	
	• Séance du 26 juin 2025	5
	• Séance du 9 octobre 2025	5
	ENFANCE ET ÉDUCATION	
	• Remise du brevet des collèges	7
	• Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école Les Deux Vallées	7
	• Journée de la Laïcité du mercredi 10 décembre 2025	8
	ENVIRONNEMENT	
	• Inauguration du composteur partagé et modalités d'inscription	8
	• Déplacement du point de collecte de verre et de papier de la route de Corbie	8
	VIE CITOYENNE	
	• Rappel : tri et sortie des poubelles à Boves	9
	• Démarchage à domicile : un cadre renforcé	9
	• Travaux : rappel des obligations légales d'affichage	9
	• Consultation citoyenne - Résultats	9
	• Recensement 2026	10
	• Vérifiez vos inscriptions sur les listes électorales	11
	VIE ASSOCIATIVE	
	• La Corrida de Boves	11
	BIEN VIVRE À BOVES	
	• Distribution des colis des aînés	11
	• Bons d'achats : distribution décalée	11
	LES DATES À RETENIR	
	• Agenda	12

Nouvelle adresse e-mail de la mairie

Afin de faciliter vos démarches et d'améliorer nos échanges, la mairie de Boves dispose désormais d'une nouvelle adresse électronique

mairie@ville-boves.fr

L'ancienne adresse (mairie.boves@laposte.net) ne sera bientôt plus utilisée.

Merci de bien vouloir mettre à jour vos contacts pour nous joindre plus facilement.

L'ÉDITO DU MAIRE – VILLE DE BOVES



Chères Bovoises et chers Bovois,

Ce nouveau numéro de Boves « Actus » vous propose un retour sur les temps forts qui ont récemment animé la commune, ainsi qu'un ensemble d'informations pratiques pour le quotidien. Vous y retrouverez également des informations dans les domaines de l'enfance, de l'environnement et de la vie citoyenne, ainsi que des rappels utiles en matière de réglementations locales.

Ce numéro accorde également une place particulière aux démarches qui concernent chacune et chacun d'entre vous : recensement de la population, vérification de l'inscription sur les listes électorales, résultats de la dernière consultation citoyenne, ainsi que des informations concernant le démarchage à domicile. Ces informations visent notamment à accompagner au mieux vos démarches et à favoriser une vie collective apaisée et attentive à chacun.

L'agenda de ce début d'année 2026 propose quelques rendez-vous à noter, parmi lesquels la cérémonie des vœux et les premières dates à venir.

L'ensemble de ces informations est présenté dans un esprit de neutralité et de continuité du service public local, au service de tous les habitants.

Cette année se termine. Je veux souhaiter à chacune et à chacun de bonnes fêtes de fin d'année avec toutes celles et tous ceux qui vous sont chers. Je pense également aux personnes isolées en cette fin d'année, ne les oublions pas, nous pouvons à tout moment de la vie connaître la solitude.

Je présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2026.

Avec mes sentiments dévoués,

Votre Maire
Maryse Vandepitte

MAIRIE de BOVES - Rue Victor Hugo - 80440 BOVES

Tél. : 03 22 35 37 37

Courriel : mairie@ville-boves.fr - Site internet : www.ville-boves.fr

Horaires : lundi 9 h à 12 h et 14 h 30 à 19 h

mardi, jeudi et vendredi 9 h à 12 h et 14 h 30 à 17 h - mercredi 9h à 12 h

Directrice de Publication : Maryse Vandepitte - Contact : mairie@ville-boves.fr

Crédits photos : Mairie de Boves - Photoclub de l'Avre Bovoise - Courir CHU Amiens-Picardie

Création, impression : ICM MEDIAS - Centre Oasis, Dury - 1 allée de la Pépinière - 80000 Amiens

09 67 28 17 33 - pao@icmmmedia.fr

1

Parcours archéologique, les 6 et 13 septembre

Le parcours archéologique a une nouvelle fois rencontré un beau succès, offrant aux passionnés d'histoire une immersion au cœur du patrimoine bovois. Accompagnés par l'archéologue Richard Jonvel, les participants ont exploré les vestiges locaux au fil d'une promenade ponctuée de commentaires instructifs, de questions partagées et d'un agréable moment de convivialité en fin de visite.



2

Pièce de théâtre « Lit d'embrouilles », le 20 septembre

La comédie « Lit d'embrouilles », imaginée et produite par La Société Nouvelle de Divertissements, a rencontré un franc succès à la Salle des Fêtes de Boves. Le trio Danièle Gilbert, Douchka et Jean-Philippe Azema a offert un spectacle hilarant qui a conquis le public venu nombreux. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle soirée !



3

Exposition de postes radios des années 1918 à 1985, les 11 et 12 octobre

La salle des fêtes de Boves a accueilli une passionnante exposition de postes radios, du modèle à galène de 1918 aux célèbres transistors Optalix produits à Amiens. Petits et grands ont pu découvrir l'évolution de la technologie radio, admirer des pièces rares et profiter d'animations, dont une émission en direct avec des radioamateurs. L'événement, organisé en partenariat avec le Réseau des Émetteurs Français de la Somme, le Club Radiofil et le Club-Histoire-Collection-Radio, a rassemblé passionnés et curieux.



4

4^{ème} anniversaire du marché de plein air, le 12 octobre

Le marché de plein air de Boves a fêté son 4^{ème} anniversaire dans la convivialité. Entre stands colorés et ambiance festive, commerçants et visiteurs ont pu tenter leur chance à la tombola, avec 20 lots remis aux gagnants. Deux tirages ont rythmé la matinée, pour le plus grand plaisir des participants. Merci à tous pour leur fidélité et leur bonne humeur !



5

Repas dansant des aînés, le 15 octobre

Le repas dansant des aînés s'est tenu à la salle des fêtes de Boves, réunissant de nombreux convives dans une chaleureuse ambiance. Le déjeuner, préparé par le restaurant Les Tisons, a été suivi de moments de danse animés par Bruno Sauty. Un rendez-vous convivial et festif, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur, apprécié par toutes les personnes présentes.



6 Remise des prix du concours des maisons fleuries, le 17 octobre

La remise des prix du 26^e concours des maisons fleuries a eu lieu à la mairie. Félicitations à tous les participants pour leurs jolies décorations qui ont embelli la commune ! Chaque inscrit a été récompensé, dans une ambiance conviviale mettant à l'honneur la créativité et le fleurissement de nos quartiers. Merci à tous pour votre engagement et votre passion du décor !



7 Commémoration du 11 novembre

La commune a honoré la mémoire du 11 novembre lors des commémorations organisées aux monuments de Boves. Les gerbes ont été déposées en présence des élus, des habitants et des enfants des écoles, venus accompagnés de leurs enseignants.

L'hymne national a été interprété avec sérieux par les élèves, soutenus par l'harmonie municipale et la chorale Bov'émifasol, dont la participation contribue chaque année à la solennité du moment.

La matinée s'est conclue par un temps d'échange qui a permis aux participants de prolonger cette commémoration autour d'un moment partagé. Les enfants ont profité d'un petit sachet de friandises et d'un moment convivial avec leurs parents.



8 Pièce de théâtre « Le banquet de la Sainte-Cécile », le 18 novembre

La Salle des Fêtes de Boves a accueilli la pièce « Le banquet de la Sainte-Cécile », interprétée par François Chattot et Jean-Pierre Bodin, avec la participation de l'Orchestre à vent Amadeus. Ce spectacle, organisé en partenariat avec la Maison de la Culture d'Amiens, a charmé le public par son humour tendre et son hommage aux fanfares locales. Photo en attente



9 Pièce de théâtre « Ferme sous Hôtes Tension », le 22 novembre

La salle des fêtes de Boves a accueilli la troupe Amalgame pour la comédie « Ferme sous Hôtes Tension », jouée devant une salle comble. Les spectateurs ont profité d'une soirée pleine d'humour, rythmée par des personnages hauts en couleur et une mise en scène dynamique signée Sylvain Pioli.

10 Dégustation de vin chaud et de chocolat chaud au marché de plein air, le 7 décembre

L'animation sur le marché de plein air a rencontré un joli succès, avec des habitants venus partager un moment chaleureux autour d'un vin ou d'un chocolat chaud offert par la commune.



SÉANCE DU 26 JUIN 2025

Absents excusés : M. Arnaud LAVIALLE donne
procuration à Mme Danièle BÉGUIN
Mme Monique FORTIN

Absents : M. Patrick DUPUIS
M. Flavian THUILLIER
M. Marco DAMIANI POMAGEOT

**Approbation à l'unanimité du
procès-verbal du conseil municipal
du 10 avril 2025**



RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN

**Cadeau de départ à la retraite pour
un agent communal**

Adopté à l'unanimité

**Convention d'utilisation des locaux
de la fourrière animale municipale
d'Amiens**

Adopté à l'unanimité

**Modification de la convention
de mise à disposition des salles
communales**

Adopté à la majorité – Mme Barbara
CORRENT, Mme Danièle BEGUIN
et Mme Bernadette LEPRÊTRE ne
prennent pas part au vote

**Renouvellement de la convention
triennale « Tarification sociale des
cantines scolaires »**

Adopté à l'unanimité

**Taxe assise sur le tonnage des
déchets réceptionnés par le centre
technique d'enfouissement des
déchets de Boves – Année 2025**

Adopté à l'unanimité

**Délibération portant régularisation
exceptionnelle de recettes
encaissées en dehors du cadre
réglementaire de la régie de recettes
– Encaissement des produits liés
aux manifestations et aux locations
de la salle des fêtes**

Adopté à l'unanimité

**Modification des lignes directrices
de gestion**

Adopté à l'unanimité

**Modification du tableau des emplois
au 1^{er} mars 2025**

Adopté à l'unanimité

**Modification du tableau des emplois
– Création d'un poste à mi-temps à
la crèche**

Adopté à l'unanimité

**Modification du tableau des emplois
– Avancement de grade – Année
2025**

Adopté à l'unanimité

**Modification du tableau des emplois
– Création d'un poste d'agent de
maîtrise**

Adopté à l'unanimité

**Modification du tableau des emplois
– Création d'un poste d'adjoint
technique territorial dans le cadre
du recrutement de la future gérante
de restauration scolaire à compter
du 1^{er} juillet 2025**

Adopté à l'unanimité

**Modification du tableau des
emplois – Création d'un second
poste d'agent de maîtrise dans le
cadre du recrutement de la future
gérante de restauration scolaire à
compter du 1^{er} juillet 2025**

Adopté à l'unanimité

**Modification de l'organisation du
temps de travail du service de la
Police Municipale**

Adopté à l'unanimité

**Budget participatif – Association
Patch and Co**

Adopté à la majorité – Mme
Bernadette LEPRÊTRE, Mme Danièle
BEGUIN et Mme Barbara CORRENT
ne prennent pas part au vote

**Budget participatif – Club de Canoë
Kayak des Jeunes de Boves**

Adopté à l'unanimité

**Convention de mise à disposition
de terrains communaux dans le
but de pratiquer le jardinage non-
professionnel**

Adopté à l'unanimité

**Retrait de la délibération n°
10042515 du 10 avril 2025
relative à la convention pour
la maîtrise d'ouvrage d'une
opération d'éclairage public – Rue
du Commandant Jan, Route de
Fouencamps, Rue de Montdidier et
son financement**

Adopté à l'unanimité

**Convention pour la maîtrise
d'ouvrage d'une opération
d'éclairage public – Rue du
Commandant Jan, Route de
Fouencamps, Rue de Montdidier,
Rue de Domart, Rue de la Galetière
et son financement**

Adopté à l'unanimité

**Désignation d'un prestataire pour
l'accompagnement de la protection
des données – RGPD**

Adopté à l'unanimité

**Acquisition de matériel à destination
des ateliers de fouilles organisés
sur le site du Château de Boves**

Adopté à l'unanimité

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2025

Absents excusés : M. Arnaud LAVIALLE donne
procuration à M. VILLALPANDO
Mme Monique FORTIN donne procuration
à Mme VANDEPITTE

Mme Barbara CORRENT donne procuration
à Mme TRIQUET
Mme Danièle BÉGUIN donne procuration
à Mme LEPRETRE

M. Grégory CAGNARD donne procuration
à Mme BRARE

M. Patrick DUPUIS donne procuration à M. BUDIN

Absents : M. Flavian THUILLIER
M. Marco DAMIANI POMAGEOT

En raison de l'impossibilité matérielle de rédiger le
procès-verbal de la séance du 26 juin 2025 dans les
délais, son approbation est reportée à la séance du
conseil municipal suivante.

Le procès-verbal de la séance du 26 juin 2025 a été
approuvé lors de la séance du 11 décembre 2025.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

« La nouvelle responsable du restaurant scolaire, Madame Hélène Flamant, a pris ses fonctions le 01/07/2025. Compte tenu du nombre d'élèves inscrits au restaurant scolaire, régulièrement 260 convives par jour pouvant atteindre 280, il y avait nécessité de prévoir un renfort en personnel [...].

Les deux tableaux situés dans le couloir à l'étage de la mairie ont été restaurés pendant la période estivale. Ils retrouvent ainsi leur éclat grâce à l'excellent travail réalisé par la restauratrice d'art. Ces tableaux sont désormais mis en place dans la salle d'honneur.

Du 28 août 2024 au 11 septembre 2024, plus de 130 caravanes se sont installées de manière illégale sur l'espace sportif [...]. Un portique anti-intrusion a donc été installé sur commande d'Amiens Métropole, chemin du stade. Le coût total de l'installation [...] revient à 43 226,78 € TTC pour la communauté d'agglomération. [...] Tous les services y compris ceux de secours

détiennent toutes les informations nécessaires pour accéder au-delà du portique depuis début août.

Les travaux d'aménagement du parking de la gare de Longueau-Boves et du parvis ont démarré le 11 août. [...] À terme, le nombre de places de stationnement pour véhicules légers passera de 644 à 586. [...] Environ 200 arbres [...] seront plantés. Les places réservées aux personnes à mobilité réduite passeront de 7 à 10. Des infrastructures de recharge de véhicule électrique [...] permettront la création de 10 places dédiées. [...]

J'ai assisté avec Marylène Brare à une réunion le 15 septembre à l'hôtel de ville d'Amiens en vue de l'examen des aspects administratifs du projet bibliothèque et de la présentation de l'esquisse par l'équipe d'architectes retenue. Une réunion publique de présentation du projet sera organisée le 19 décembre de 18 h à 20 h, à la salle des fêtes. [...] »

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE

Projet pédagogique EAJE « Aux petits pieds du Marais » 2025/2026

Adopté à l'unanimité

EAJE de Boves « Aux petits pieds du Marais » – Règlement de fonctionnement

Adopté à l'unanimité

Règlement intérieur Restaurant Scolaire « Aux délices des Marais »

Adopté à l'unanimité

Convention « Financement des actions de Promotion des valeurs de la République »

Adopté à l'unanimité

Prise en charge des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels en mission

Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs – Augmentation de la durée hebdomadaire d'un poste

Adopté à l'unanimité

Création d'emplois d'agents recenseurs et fixation de leur rémunération pour la campagne de recensement 2026

Adopté à l'unanimité

Sécurité – Convention avec le stand de tir de Cagny

Adopté à l'unanimité

Avenant n° 2 de renouvellement au bail de pêche entre la commune de Boves et Monsieur Gérard PASCAUD

Adopté à l'unanimité

Présentation d'admissions en non-valeur

Adopté à l'unanimité

Subvention exceptionnelle « Budget participatif » – Association des parents d'élèves des écoles de Boves

Adopté à la majorité

Durée d'amortissement des biens de la crèche municipale

Adopté à l'unanimité

Redevance d'occupation du domaine public 2025 – GRDF

Adopté à l'unanimité

Délibération rectificative d'une erreur matérielle dans la délibération n° 26062506

Adopté à l'unanimité

DM1 – Décision modificative n° 1 – Budget commune

Adopté à l'unanimité

DM1 – Décision modificative n° 1 – Budget crèche

Adopté à l'unanimité

Convention entre la ville d'Amiens et la Police municipale de Boves représentée par Madame le Maire pour l'organisation de séances de sport et la formation aux gestes techniques professionnels d'intervention

Adopté à l'unanimité

DM2 – Décision modificative n° 2 – Budget commune

Adopté à l'unanimité

Validation du parcours de valorisation des chemins ruraux et autorisation donnée à Amiens Métropole pour la pose de pupitres d'information et de balisage – Approbation de la convention de partenariat

Adopté à l'unanimité

Avenant n° 1 au contrat « Étude hydrologique du marais Saint-Nicolas »

Adopté à l'unanimité

Retrouvez la liste des délibérations, les procès-verbaux du conseil municipal et les décisions du Maire sur le site de la ville www.ville-boves.fr

Remise du brevet des collèges



Le mardi 4 novembre, la salle des fêtes de Boves a accueilli la cérémonie de remise du brevet des collèges des élèves de 3^e du collège Joliot-Curie de Longueau, un moment important pour les élèves, leurs familles et l'équipe éducative.

Réunis pour célébrer la réussite de cette promotion, les collégiens ont reçu leur diplôme dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Cette cérémonie marque la reconnaissance de leur travail, de leur persévérance et des efforts fournis tout au long de l'année scolaire.

La commune adresse ses félicitations à l'ensemble des lauréats et leur souhaite un beau parcours dans la poursuite de leurs études.

Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école Les Deux Vallées

Le jeudi 6 novembre, l'école élémentaire Les Deux Vallées s'est mobilisée pour la journée nationale de lutte contre le harcèlement, un temps fort de sensibilisation destiné à rappeler l'importance du respect et du bien-être de chaque élève.

Pour marquer leur soutien à cette cause essentielle, les enfants se sont réunis dans la cour de l'école et se sont donné la main afin d'immortaliser ce moment symbolique.

Cette action, simple mais forte, témoigne de l'engagement de l'équipe éducative et des élèves dans la lutte contre toutes les formes de harcèlement.



Journée de la Laïcité du mercredi 10 décembre 2025

L'Accueil Collectif de Mineurs a célébré la Journée de la Laïcité, aboutissement d'un projet construit depuis plusieurs mois en collaboration avec les services techniques, les élus, la mairie, l'équipe d'animation et, bien sûr, les enfants, pleinement impliqués dans toutes les étapes.

Cette journée a permis aux participants de découvrir et d'explorer la notion de laïcité à travers différentes activités.

Le programme proposait notamment :



- un spectacle imaginé et présenté par les enfants avec l'accompagnement de l'équipe d'animation ;
- une intervention de Nicolas Rayez autour d'*Escape Box* ;
- la plantation d'un arbre symbole de la laïcité ;
- la diffusion de scénettes réalisées par les animateurs pour sensibiliser les enfants à des situations vécues au quotidien ;
- et, pour conclure ce moment de partage, un goûter collectif.

Un temps fort pour l'A.C.M., marqué par l'engagement de tous et par la volonté de transmettre les valeurs républicaines aux plus jeunes.



ENVIRONNEMENT – VILLE DE BOVES

Inauguration du composteur partagé et modalités d'inscription

• Retour sur l'inauguration

Le jeudi 18 septembre, le composteur partagé installé rue du Traité de Boves a été officiellement inauguré en présence des habitants, des référents du site et des représentants des structures partenaires. La rencontre a permis de présenter le fonctionnement de cet équipement de proximité, les bonnes pratiques de dépôt et l'utilisation des bioseaux distribués pour accompagner les premiers inscrits.

Ce moment d'échanges a également été l'occasion de rappeler les objectifs de cette initiative : réduire les déchets biodégradables, encourager les gestes écoresponsables et renforcer la dynamique collective autour du compostage. L'ambiance conviviale a permis à chacun de poser ses questions et de découvrir le rôle des référents et référentes qui accompagneront les usagers tout au long de l'année.



• Participer au composteur

Le composteur partagé est désormais accessible à tous les Bovois souhaitant y déposer leurs biodéchets. Pour rejoindre cette démarche, il suffit de prendre contact avec les référents du site, qui transmettront les consignes d'utilisation ainsi que les informations nécessaires pour commencer à composter. Une fois inscrit, chaque habitant peut apporter ses épluchures et autres biodéchets dans le bac prévu à cet effet et contribuer ainsi à la valorisation naturelle de ces matières.

Les personnes intéressées peuvent écrire à composteur.boves@gmail.com ou contacter Les Recyclettes au 06 72 00 74 01.



Déplacement du point de collecte de verre et de papier de la route de Corbie

Le point de collecte de verre et de papier de la route de Corbie a été déplacé jusqu'à la route de Glisy. Il se situe désormais à proximité de l'intersection avec la rue du Comte Robert 1^{er}.

La commune de Boves remercie ses habitants pour leur compréhension et leur vigilance, et les invite à continuer de respecter cet espace afin de maintenir la propreté dans notre commune.



Rappel : tri et sortie des poubelles à Boves

Les bacs de collecte (recyclables et ordures ménagères) doivent être sortis uniquement aux horaires de collecte et rentrés dès que possible après le passage des agents. Merci de veiller à ce que les bacs soient fermés et propres. **L'arrêté permanent 2024/12PM précise :**

- Horaires de sortie des bacs : **la veille au soir de la collecte, après 20h00**
- Horaires de rentrée des bacs : **au plus tard le jour de la collecte, avant 12h00**

Merci à tous pour votre vigilance et votre contribution à la propreté de la commune.



Démarchage à domicile : un cadre renforcé

Pour protéger les habitants, et en particulier les plus vulnérables, la commune de Boves a adopté l'arrêté municipal n° 2025/96 PM réglementant la vente hors établissement, plus couramment appelée démarchage à domicile. Sont concernés tous les démarchages commerciaux, caritatifs ou autres, réalisés par des professionnels pour vendre ou louer un bien ou proposer un service.

Le démarchage est désormais autorisé uniquement du lundi au mardi et du jeudi au vendredi, de 13 h à 16 h, dans les zones urbanisées de la commune. Il est interdit les mercredis, samedis, dimanches, jours fériés et en dehors de ces créneaux, ainsi qu'auprès des habitants ayant clairement indiqué qu'ils ne souhaitent pas être démarchés.



Les démarcheurs n'ont pas le droit de se présenter comme étant mandatés par la mairie ni d'utiliser le logo ou le nom de la commune. En cas de non-respect de l'arrêté ou de démarchage agressif ou frauduleux, les Bovois peuvent contacter la police municipale au 06 86 37 10 83 ou la mairie au 03 22 35 37 37.

Travaux : rappel des obligations légales d'affichage



Lorsque vous entreprenez des travaux soumis à une autorisation d'urbanisme (déclaration

préalable ou permis de construire), un affichage réglementaire doit être installé sur votre terrain.

Dès l'obtention de l'arrêté d'autorisation, celui-ci doit être affiché de manière visible depuis la voie publique, et ce pendant toute la durée du chantier.

Le panneau doit mentionner les informations obligatoires : nom du bénéficiaire, nature des travaux, surface concernée, numéro et date d'autorisation, ainsi que les voies de recours.

Cet affichage garantit la transparence des projets et permet à chacun de s'informer sur les travaux en cours dans la commune. Merci à tous les habitants de veiller à respecter cette obligation légale.

Consultation citoyenne – Résultats

La consultation citoyenne lancée dans le précédent numéro de Boves « Actus » au sujet de l'éventuelle installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile derrière le complexe sportif Gervais-Leprêtre est désormais clôturée.

À la date de fermeture des votes, le mercredi 15 octobre 2025, la commune a reçu :

- 62 avis favorables
- 24 avis défavorables

Ces retours permettent d'éclairer la décision municipale concernant ce projet porté par l'opérateur Orange. Les élus examineront désormais ces résultats afin d'étudier la suite à donner à cette démarche.

La commune remercie les habitants ayant pris part à cette consultation.



Recensement 2026

Cette année, Boves réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté et mandaté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte tricolore. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.



Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

Mairie de Boves :
Rue Victor Hugo, 80440 BOVES
 03 22 35 37 37
mairie@ville-boves.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Vérifiez votre inscription sur les listes électorales

À l'approche des prochaines échéances électorales, il est essentiel de **vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales**. Cette démarche simple évite toute mauvaise surprise le jour du vote et permet à chacun d'exercer pleinement un droit démocratique fondamental.

Pour vous informer sur les modalités d'inscription ou vérifier votre situation électorale, vous pouvez consulter les ressources disponibles en ligne, notamment sur le site officiel :

www.service-public.gouv.fr (rubrique Élections).

Vous y trouverez les procédures, les documents à fournir et les délais à respecter.

L'inscription ou la mise à jour de votre situation peut également être réalisée directement en mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Prendre quelques minutes pour vérifier son inscription, c'est s'assurer de pouvoir participer pleinement à la vie démocratique locale et nationale. Le service Élections de la mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



VILLE DE BOVES – VIE ASSOCIATIVE

La Corrida de Boves

La Corrida de Boves 2025 a battu un nouveau record avec 505 inscriptions, malgré une météo difficile qui n'a permis qu'à 438 coureurs de franchir la ligne d'arrivée. Organisée par Courir au CHU Amiens-Picardie, l'épreuve de 5 km, a encore réuni de nombreux hospitaliers et passionnés de course à pied.

Les organisateurs donnent déjà rendez-vous le dimanche 6 décembre 2026 pour une nouvelle édition de la Corrida de Boves.



VILLE DE BOVES – BIEN VIVRE À BOVES

Distribution des colis des aînés

Le samedi 29 novembre, la salle des fêtes a accueilli la traditionnelle distribution des colis destinée aux aînés de 70 ans et plus, organisée par la commune de Boves et le C.C.A.S. Une collation a été proposée aux participants pour partager un moment convivial.

Pour les habitants de 90 ans et plus, une remise en main propre à domicile a également été organisée afin de s'assurer que chacun puisse profiter de son colis.



Bons d'achats : distribution décalée

La distribution des bons d'achat destinés aux habitants et à utiliser chez les commerçants participants de Boves sera décalée cette année.

Ces bons resteront utilisables jusqu'au 1^{er} mars 2026, date fixée comme fin de validité.

Les dates à retenir...

JANVIER

Samedi 17 janvier

Cabaret-spectacle participatif :

Théâtre Charnière et Collectif

Artist

Réservation obligatoire :

mariepierre.pioli@ville-boves.fr

03 22 35 37 38

Vendredi 23 janvier

Cérémonie des vœux

À la salle des fêtes

MARS

Dimanche 15 et

dimanche 22 mars

Élections municipales

Et tous les dimanches, n'oubliez pas
le marché de plein air,
parking du palais des enfants,
rue Eugène Desprès

Des informations complémentaires sur ces événements vous parviendront en temps utile



Boves
tellement nature!

Le Maire, Maryse Vandepitte,
Les Membres du Conseil Municipal,
et l'ensemble du personnel
vous présentent leurs meilleurs vœux de santé
et de bonheur pour cette nouvelle année.

Ils vous convient à la cérémonie des vœux
le **vendredi 23 janvier dès 19 h**
à la salle des fêtes, rue Victor Hugo.



Mairie de Boves - rue Victor Hugo, 80440 Boves

Tél. : 03.22.35.37.37 - E-mail : mairie@ville-boves.fr - www.ville-boves.fr

Pour tout renseignement, toute information, toute inscription, rendez-vous sur le site de la ville :
www.ville-boves.fr, l'application CityAll Boves et Facebook "Ville de Boves".